



Communiqué de presse

13^e sondage Alimentation et activité physique

Berne, le 30 septembre 2026

Lorsqu'il est question de nutrition, les personnes en âge de voter misent sur l'information et la sensibilisation

En matière de nutrition, les Suissesses et les Suisses préfèrent l'information et la sensibilisation aux lois et aux interdictions. De nouveaux impôts ou l'introduction d'un âge minimal pour l'achat de certaines denrées alimentaires sont inaptes à réunir une majorité. La population se montre très favorable aux initiatives menées avec la Confédération, à l'image de la réduction de la teneur en sucre dans le cadre de la Déclaration de Milan. Par ailleurs, 28 % des personnes en âge de voter souhaitent perdre du poids. La position à l'égard des médicaments utilisés dans ce but dépend fortement des motivations de chacun. Tels sont les enseignements de la treizième édition du sondage Alimentation et activité physique de gfs.bern.

De l'information et de la sensibilisation plutôt que des impôts et des lois

Les personnes en âge de voter préfèrent la responsabilité individuelle aux mesures étatiques. Dans le difficile équilibre à trouver entre responsabilité individuelle (10 sur l'échelle) et intervention étatique (0 sur l'échelle), une majorité souhaite toujours avoir les cartes en main. On constate toutefois un léger décalage au profit de l'État (de 7,0 à 6,2). Interrogée sur ce qu'il faudrait faire pour changer les habitudes alimentaires, la population préfère toujours l'information et la sensibilisation (0) aux impôts et aux lois (10). La valeur moyenne passe de 3,0 à 3,3.

Une grande majorité préfère la prévention aux interdictions

76 % des personnes en âge de voter estiment que les mesures prises par l'État pour lutter contre le surpoids ne sont pas suffisantes. Quelles mesures soutiennent-elles ? 90 % sont favorables à la mise en place de programmes de prévention pour les groupes à risque. La création de projets en collaboration avec les acteurs économiques recueille un taux d'approbation identique. La décision de réduire la teneur en sucre, prise de leur propre chef dans le cadre de la Déclaration de Milan, est un bon exemple de la voie à suivre. 89 % se prononcent par ailleurs en faveur de l'enseignement obligatoire de la diététique.

D'autres mesures recueillent l'adhésion, par exemple augmenter le nombre de leçons de sport ou interdire la publicité pour les produits sucrés, salés ou gras ciblant les enfants (82 % d'avis favorables pour chaque mesure). Pour répondre à cette préoccupation, la Confédération prépare avec le concours des producteurs de denrées alimentaires, des mesures volontaires dans ce sens. L'objectif est de restreindre la publicité ciblant les enfants de moins de 13 ans pour les denrées alimentaires et boissons présentant une teneur élevée en graisses, sucres, sel ou énergie.

92 % des personnes interrogées pensent que le sucre ajouté est un facteur de surpoids et 93 % souhaitent que le secteur alimentaire cesse d'adjoindre du sucre caché dans les plats cuisinés. 63 % estiment que les causes des problèmes de nutrition sont davantage liées aux habitudes alimentaires qu'aux denrées elles-mêmes. De nombreuses personnes considèrent donc que les aliments en tant que tels ne sont pas forcément mauvais pour la santé, mais que la quantité consommée est en revanche déterminante.

L'introduction d'un âge minimal est la mesure la plus impopulaire pour lutter contre le surpoids

Une majorité des Suissesses et des Suisses en âge de voter rejette les interdictions et les impôts. 46 % seraient d'accord avec une interdiction des denrées « malsaines » et 45 % approuveraient une taxe incitative sur le sucre dont le produit serait investi dans la sensibilisation aux questions en lien avec la nutrition. L'introduction d'un âge minimal pour l'achat de telles denrées alimentaires est de loin la mesure la plus impopulaire (19 %). La population privilégie des mesures qui permettent de développer les compétences nutritionnelles.

L'introduction d'une taxe sur le sucre reste une mesure inapte à réunir une majorité

Une taxe incitative a pour but d'influencer les habitudes alimentaires et ses recettes doivent précisément être affectées à cet objectif. Un impôt, en revanche, alimente le budget de l'État. L'enquête montre que ces deux approches recueillent une faible adhésion. 68 % des personnes interrogées sont contre l'introduction d'une taxe sur les denrées contenant du sucre, du sel ou des graisses. Avec un taux d'approbation de seulement 30 %, cette mesure est encore moins apte à réunir une majorité que la taxe incitative. Ce refus très net s'explique par les raisons suivantes : 79 % estiment qu'un impôt supplémentaire serait injuste car il grèverait encore plus le budget des personnes plus modestes. 72 % estiment que l'on ne peut pas changer les habitudes alimentaires à coup d'impôts.

Des initiatives spontanées pour réduire le sucre, en collaboration avec la Confédération

Une grande partie des boissons rafraîchissantes fabriquées en Suisse sont sans sucre ou à teneur en sucre réduite. Les consommatrices et les consommateurs profitent d'une large palette de boissons à basses calories. 71 % des personnes interrogées estiment que l'offre d'alternatives sans sucre ou à teneur en sucre réduite est suffisante.

Les producteurs de boissons rafraîchissantes réduisent la teneur en sucre de leur propre chef depuis des années et répondent ainsi à la demande de boissons légères. Dans le cadre de la Déclaration de Milan, ils se sont engagés en 2023 à réduire la teneur médiane en sucre de 10 % avant la fin de 2024. L'objectif a été globalement atteint et même dépassé grâce à l'important engagement de la branche. Le 21 août 2025, les producteurs de boissons rafraîchissantes ont signé avec la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider une déclaration prévoyant une nouvelle réduction de 10 % avant fin 2028.

La réduction de la teneur en sucre influence le goût. Afin qu'elle soit acceptée par les consommatrices et les consommateurs, elle doit intervenir de manière lente et progressive. Les édulcorants sont exclus de la Déclaration de Milan.

Les boissons rafraîchissantes représentent seulement 10 % de la consommation de sucre

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), la consommation moyenne de sucre en Suisse est de l'ordre de 90 g par personne et par jour. D'après les chiffres de nos membres, les boissons rafraîchissantes représentent en moyenne environ 10 % de la consommation de sucre.

Les consommatrices et les consommateurs sont jugés les plus à même de contribuer à une alimentation équilibrée

Quels sont les acteurs qui contribuent le plus à ce que les Suissesses et les Suisses aient une alimentation équilibrée et bougent suffisamment ? Les personnes en âge de voter estiment que ce sont les consommatrices et les consommateurs qui peuvent le plus y contribuer, avec 7,3 points sur une échelle de 0 à 10. Viennent ensuite les associations de consommateurs avec 6,6, puis la famille et les amis (6,5) ainsi que l'école (6,2). Plus bas dans l'échelle, on trouve l'Office fédéral de la santé publique (6,1), les médias (5,6), les fabricants de denrées alimentaires (5,2), des modèles connus (5,1) et le secteur des boissons (4,7).

L'acceptation des médicaments pour la perte de poids dépend des raisons d'y recourir

28 % des personnes en âge de voter souhaitent perdre du poids. Les avis concernant l'utilisation de médicaments destinés à cette fin sont partagés. 41 % sont critiques quant à leur utilisation, 36 % y sont favorables. Une grande majorité approuve l'utilisation de tels médicaments lorsque des raisons médicales la justifient (90 %) ou lorsque les autres méthodes ne fonctionnent pas (78 %). La population se montre sceptique lorsque ces médicaments sont utilisés pour des raisons purement esthétiques : seulement 22 % y sont favorables.

L'acceptation des médicaments pour la perte de poids dépend donc de leur nécessité médicale.

90 % sont tout à fait d'avis ou plutôt d'avis que la perte de poids doit passer par l'alimentation et la pratique d'une activité physique, et non par la prise de médicaments. 64 % pensent que la pression pour rester mince s'accroît si les médicaments pour la perte de poids sont facilement disponibles.

gfs.bern a réalisé la treizième édition du sondage Alimentation et activité physique en mars 2026 sur mandat du Groupe d'information Boissons rafraîchissantes. Les données sont issues d'une enquête représentative menée auprès de 1013 Suisses et Suissesses en âge de voter. Le présent communiqué de presse est le fruit d'une sélection des résultats du sondage. Les résultats peuvent être consultés dans leur intégralité dans le rapport final.

Renseignements :

- David Arnold, responsable de la communication et affaires publiques : 044 221 21 85
- Lukas Golder, co-directeur de gfs.bern : 031 311 62 10

Le « Groupe d'information Boissons rafraîchissantes : vivre activement et boire de manière responsable » est un groupe indépendant axé sur le dialogue et composé de représentants des producteurs de boissons rafraîchissantes et de personnalités politiques nationales. Il a été fondé en 2013 à l'initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes.

Pour de plus amples informations :

www.gi-boissons-rafraichissantes.ch | X : @info_IGEG | Bluesky : @info-igeg.bsky.social

Cockpit de gfs.bern :

<https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/monitor-ernaehrung-und-bewegung-2026f-2-2/>